

Témoignage d'Elise [...] (email du 03/10/2019)*

Mon père est atteint de la maladie de Parkinson depuis 13 ans.

Après son diagnostic, il a recours à la médecine conventionnelle.

Au départ, il manque de dextérité puis au fil des années, il a de nombreuses raideurs qui l'empêchent de marcher, des crispations très douloureuses dans le ventre qui l'immobilisent des journées entières. Il souffre.

La maladie évoluant, une neurologue lui propose une opération d'électrostimulation cérébrale en 2017. Cette opération consiste à introduire des électrodes dans le cerveau qui permettent de stimuler les zones du cerveau défaillantes. Cela lui permettrait de retrouver des fonctions motrices notamment au niveau de la marche. L'opération est très risquée. Elle a dû être pratiquée en deux fois car mon père a convulsé lors de l'introduction d'une électrode dans son cerveau.

Cette opération de plus de dix heures se terminent finalement bien et mon père, ainsi que ma mère pour qui cet accompagnement est très éprouvant, espèrent.

Au fil du temps, il ne ressent pas d'effets probants tel que cela lui a été annoncé. Le moral de mes parents est au plus bas. Les effets des électrodes ne sont pas là et les effets secondaires des médicaments se font sentir. C'est difficile à vivre au quotidien.

En 2018, mes parents ont connaissance des recherches du Professeur Fourtillan. Ils sont tout à fait conscients de leurs actes et vont faire une prise de sang à Poitiers. Leurs espoirs renaissent.

A partir de ce moment-là, à chaque fois que mon père aura des patchs, il y aura une amélioration de son état général : moins de crispations dans le ventre, plus d'énergie et un meilleur sommeil (moins d'agitations).

Je pense que les patchs ont un réel effet sur l'état de mon père.

Pourquoi la médecine n'avancerait-elle pas ? Pourquoi le Professeur Fourtillan n'aurait-il pas trouvé une façon de soigner ces malades ?

Pourquoi ne pas laisser le Professeur Fourtillan mener à bien ses recherches ?

Et redonner de l'espoir à des personnes qui ne veulent qu'une chose : vivre !

Elise [...]

** Document reçu par email le 03 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*